

berta voulant que les réserves de gaz naturel dans cette province dépassent les besoins présents et futurs de ses habitants. L'Office national de l'énergie a soutenu qu'il n'existait pas un surplus susceptible d'exportation.

Le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, a prié le cabinet fédéral de demander à cet Office de revoir sa décision et . . .

. . . en particulier, l'extrême importance accordée aux besoins du Canada de l'Est.

Advenant que l'Office national de l'énergie ne soit pas disposé à reconsidérer sa décision, le cabinet fédéral devrait prendre les mesures nécessaires pour que les besoins du Canada de l'Est, tels que les énonce la décision, soient immédiatement couverts par des contrats d'achat.

Le premier ministre a dit ensuite qu'une telle mesure profiterait à l'état actuel des réserves enclavées de gaz naturel de l'Alberta. La décision que le gouvernement fédéral a prise sous le couvert de l'Office national de l'énergie a été largement acclamée comme un exemple de patriotisme. En réalité, elle avantage en grande partie les Canadiens de l'Est qui ne veulent pas payer plus cher leur gaz, ce qui pourrait bien être le cas dans l'immédiat.

Depuis vendredi dernier, qui marque une étape dans l'industrie du gaz naturel comme le rapporte le *Globe and Mail* du 23 novembre, les dirigeants de l'industrie du gaz évaluent les conséquences immédiates et à long terme de cette politique. Cette industrie ne pourra plus espérer fournir un combustible de première qualité à un marché qui est à court d'énergie de grand prix. Voici ce qu'en seraient les conséquences immédiates. Les capitaux de risque américains qui ont afflué au cours des deux dernières années dans l'espoir que de nouvelles ressources de gaz soient découvertes et exportées, auront tendance à diminuer. Il pourrait en résulter une augmentation des prix du gaz destiné à la consommation intérieure et en particulier dans l'Ontario où les producteurs de l'Ouest vendent 41 p. 100 de leur production.

L'enthousiasme américain à l'égard des travaux d'exploration dans le Nord, travaux largement financés dans l'espoir d'exporter du gaz, pourrait s'atténuer et entraîner une réévaluation des projets américains de construction d'un pipe-line destiné à transporter le carburant de l'Arctique vers les marchés du Sud. On convient que les installations de production de gaz de grandes compagnies pétrolières trouveront des capitaux étrangers et que même les capitaux nationaux seront d'accès plus difficile et seront dépensés plus prudemment au cas où on ne pourrait raisonnablement prévoir que le gaz qu'ils ont permis de découvrir pourra être transporté.

Une société, qui a dépensé 75 millions de dollars depuis 1969, est très incertaine de son avenir. Au total, environ 100 millions de dollars provenant des États-Unis ont été investis en Alberta depuis 1969. En outre, des sommes comparables dépensées actuellement dans l'Arctique créent des problèmes de mise en valeur similaires dans les Territoires du Nord-Ouest. Il est presque certain qu'à l'avenir les investisseurs américains ne seront pas autorisés à exporter le gaz trouvé dans ces territoires. Je pense que la décision de l'Office national de l'énergie créera un vide dans les investissements effectués dans l'industrie du gaz naturel, vide que les Canadiens pensent peut-être remplir mais qu'ils devront combler à l'aide de leurs propres ressources financières.

Il se produit une demande croissante d'augmentation des prix internes et, récemment, les producteurs ont prétendu être en train de subventionner leurs clients de l'Est. Que dire des divergences d'opinions évidentes entre l'En-

ergy Conservation Board de l'Alberta et l'Office national de l'énergie? Il semble très probable que la décision de cette dernière est purement politique. Cette décision, qui ne pouvait être prise sans l'accord du gouvernement, fait entrer les rapports canado-américains dans une phase nouvelle. Elle a certes démontré que le gouvernement canadien est prêt à changer les règles à tout moment à sa convenance sans aucune politique de compensation.

• (9.50 p.m.)

On estime peut-être, en général, que du fait que le Canada dispose de gaz naturel, il a un avantage sur ses concurrents s'il ne l'exporte pas. On pourrait peut-être voir là une grande victoire pour le nationalisme canadien; mais nous savons tous que dans notre monde moderne, nous dépendons tous les uns des autres. Il est sûr que les États-Unis, au détriment desquels l'Office national de l'énergie a pris sa décision, sont une grande puissance économique dans le monde. Si les États-Unis avaient à exister sans gaz naturel canadien, ils parviendraient sûrement à le faire. Les Japonais ont prouvé tant et plus qu'un peuple ingénieux, industriel, aux politiques industrielles et de placements sûres peut survivre même presque dépourvu de ressources naturelles.

La décision de l'Office national de l'énergie a été précipitée, hâtive. S'il nous faut réduire nos exportations de gaz naturel ou même les supprimer complètement, d'accord, c'est notre privilège; mais à mon avis le gouvernement devrait en donner préavis, en discuter publiquement, d'autant plus que des conseils responsables, tels celui de l'Alberta Conservation Energy Board, avaient approuvé l'exportation de gaz.

Maintenant que le gouvernement a laissé entendre qu'il n'est guère possible qu'on exporte du gaz naturel à l'avenir, et je suis sûr que le gouvernement exportera du pétrole d'une façon ou d'une autre, nos ressources pétrolières devront naturellement être exploitées à l'aide de nos propres capitaux. Pour diverses raisons, les investisseurs montréalais et torontois ne se sont jamais intéressés à l'exploitation à l'échelle industrielle, du pétrole de l'Ouest. Rien n'indique qu'ils s'y intéressent davantage aujourd'hui. Dans sa législation fiscale actuelle, le gouvernement a fortement réduit les stimulants fiscaux qui porteraient les Canadiens à investir dans une entreprise très spéculative. Le bill C-259 décourage encore plus l'investissement dans des entreprises spéculatives, comme le pétrole et les mines.

La décision de l'Office national de l'énergie a produit un impact significatif sur l'exploration pétrolière et gazifère au Canada et elle complète l'effet du bill fiscal. Elle indique une politique qui décourage l'exploitation de nos ressources renouvelables. Il laisse certes entendre que l'industrie manufacturière devrait porter une bien plus grande part du fardeau de la prospérité internationale qu'elle n'a semblé capable de le faire jusqu'ici. Je pense donc que le bill C-259 de concert avec l'initiative de l'Office national de l'énergie ont modifié le climat à tel point que nous perdrons des investissements dans l'industrie canadienne du gaz naturel et du pétrole au moment où il faut trouver tant d'emplois. Cela ne sera pas avantageux pour le Canada.

M. Otto: Monsieur le président, j'ai écouté les arguments des deux derniers orateurs et je me demande s'ils ne pourraient pas reconsidérer leurs propositions. Sauf erreur, les États-Unis consacrent des capitaux et des efforts à l'exploration et au développement des industries minière et pétrolière au Canada. Ces députés ont allégué